

# LE Sommet



Juin 2019



## Nouveau sentier de vélo au Mont-Sainte-Anne!

p. 18



**L'Espace Troc'Don! est ouvert!**

p. 22



**Tuning-Moteur de persévérance : bilan**

p. 23

### SOMMAIRE

- 2** Bon à savoir
- 4** Vie municipale en bref
- 9** Rubrique de la mairesse
- 14** Échos de la MRC
- 24** Vie paroissiale
- 25** Bibliothèque Aux Sources



## Hôtel de ville

### Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

### Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

[www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)

### Pour joindre :

SIMON THÉBERGE (directeur de l'urbanisme) :  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur en bâtiments) :  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :  
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :  
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :  
taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :  
info@saintferreollesneiges.qc.ca

## Conseil municipal

### Horaire des séances ordinaires à venir :

2 JUILLET, 20 h

5 AOÛT, 20 h

3 SEPTEMBRE, 20 h

## Service d'urbanisme

### Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI ET MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

## Comité consultatif d'urbanisme

### Séances régulières :

18 JUIN, 19 h (dépôt des documents avant le 11 juin)

9 JUILLET, 19 h (dépôt des documents avant le 2 juillet)

20 AOÛT, 19 h (dépôt des documents avant le 13 août)

## Bibliothèque

### Heures d'ouverture :

HORAIRE D'ÉTÉ (À PARTIR DU 20 JUIN)

MERCREDI : de 18 h 30 à 20 h

JEUDI : de 18 h 30 à 20 h

DIMANCHE : de 13 h 30 à 16 h 30

## Espace Troc'Don!

### Heures d'ouverture :

DIMANCHE : de 13 h à 15 h

MARDI : de 17 h à 19 h

JEUDI : de 17 h à 19 h

## Travaux publics

### Numéro d'urgence :

En dehors des heures normales de bureau, pour toute urgence relative aux travaux publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout ou un arbre tombé, vous pouvez composer le 418 826-3350.

## Écocentre (situé au 4054 av. Royale)

### Du 3 mai au 30 novembre 2019 :

Vendredi : 9 h à 17 h

Samedi : 9 h à 17 h

## Le Sommet

### Conception et mise en page :

Mélanie Grenier

### Impression (1850 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

### Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

### Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, *Le Sommet*,  
Municipalité de Saint-Ferréol-Les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

## Collecte des ordures

SECTEUR OUEST : TOUS LES LUNDIS (jusqu'au 21 octobre 2019)

SECTEUR EST : TOUS LES MERCREDIS (jusqu'au 21 octobre 2019)

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS (MONSTRES) :

Secteur à l'ouest du rang St-Julien (inclusivement) :  
10 juin 2019

Secteur à l'est du rang St-Julien : 17 juin 2019



## Collecte sélective

LA COLLECTE SÉLECTIVE EST EFFECTUÉE UN LUNDI SUR DEUX : 17 JUIN - 1<sup>ER</sup> JUILLET - 15 JUILLET - 29 JUILLET - 12 AOÛT - 26 AOÛT - 9 SEPTEMBRE



**Parise Cormier, mairesse**  
Tél. : 418 456-5221  
sflnmaire@icloud.com



**Mélanie Royer-Couture, conseillère district #1**  
Tél. : 581 984-4313  
sflndis1@icloud.com



**Denis Roy, conseiller district #2**  
Tél. : 418 805-8327  
sflndis2@icloud.com



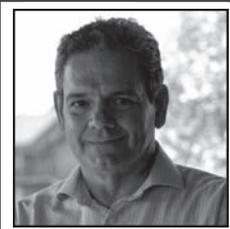
**Suzanne Demers conseillère district #3**  
Tél. : 418 826-0525  
sflndis3@icloud.com



**Louise Thouin, conseillère district #4**  
Tél. : 581 982-7557  
sflndis4@icloud.com



**Magella Tremblay, conseiller district #5**  
Tél. : 418 569-7599  
sflndis5@icloud.com



**Réjean Morency, conseiller district #6**  
Tél. : 418 826-3260  
sflnd5@icloud.com



**Numéros utiles**

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1 877 346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :  
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 928-2430

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

Office municipal d'habitation : 418 702-1318

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré : info@ecolemusiquebeaupre.com



# Vie municipale en bref

## Réfection de voirie

**D**ans son programme triennal d'immobilisation 2019-2021, la Municipalité a prévu la réfection de trois rues en 2019.

### 1) RUE DU FAUBOURG

Au Plan d'intervention réalisé en 2010 par la firme WSP Canada inc., la rue du Faubourg a été ciblée comme étant prioritaire pour toutes interventions visant le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout. Le plan a sectionné la rue en cinq tronçons. En 2016 et 2017, des travaux ont été réalisés sur deux des tronçons. Cette année, la Municipalité poursuit les travaux. Ils s'étendent de la rue de la Traverse pour rejoindre la rue de la Cavée. Le contrat a été octroyé à l'entrepreneur Allen Inc. pour un montant de 880 000 \$ (taxes non incluses), dont une partie devrait être payée à l'aide de la subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ).

### 2) RANG SAINTE-MARIE

Bien que le Plan d'intervention vise principalement à faire une évaluation de l'état des conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux, les municipalités avaient également l'opportunité de faire faire l'évaluation de la chaussée des rues où il n'y avait pas de service (aqueduc et égout).

L'exercice a été réalisé pour l'ensemble du réseau routier municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges. Tout comme pour l'évaluation des conduites, chacune des rues a été évaluée par section. Les trois premières places retenues pour les interventions prioritaires sont occupées par des sections du rang Sainte-Marie.

En 2019, une première phase sera réalisée. La Municipalité procédera à la réfection des 350 premiers mètres à partir de l'intersection avec le rang Saint-Antoine. Les travaux sont évalués à 320 300 \$ et seront effectués en régie interne. Les travaux débuteront en août pour être terminés pour la fin septembre.

### 3) AVENUE ROYALE

La MRC de La Côte-de-Beaupré a mandaté la firme CIMA+ pour réaliser le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) qui a été mis en place en 2012 par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). Ce programme vise à déterminer les investissements à réaliser au cours des cinq prochaines années pour maintenir en bon état et redresser le réseau local jugé prioritaire.

Dans le rapport déposé en 2017 par la firme CIMA+, l'avenue Royale, qui ne relève pas de la responsabilité du ministère

des Transports, a été retenue comme étant prioritaire sur le territoire de Saint-Ferréol-les-Neiges. La partie en question est celle partant de la rue Guillot et qui se rend jusqu'à la limite de Saint-Tite-des-Caps.

Tout comme pour le plan réalisé par WSP Canada inc., l'avenue Royale a été segmentée. Des interventions ont été ciblées pour chacune des sections. Il peut s'agir de se limiter à faire du scellement de fissures et aller jusqu'à une réfection complète de la route. Pour chacune des interventions, la Municipalité peut bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 75 % du coût des travaux.

La Municipalité a prévu, en 2019, refaire la section de l'avenue Royale partant du numéro civique 5521 pour se rendre jusqu'au 5728. Pour cette section, la Municipalité prévoit une reconstruction complète de la structure de rue.

Une demande de subvention a été transmise au ministère en novembre dernier dans le cadre du programme applicable. Une réponse à la demande est imminente. Si cette dernière est favorable, les travaux seront réalisés. Le budget prévu pour ces travaux est de 710 000 \$.

## Sauvetage en milieu isolé

**L**a MRC de La Côte-de-Beaupré a obtenu une subvention du ministère de la Sécurité publique pour mettre en place un service de sauvetage en milieu isolé. Un montant de 100 000 \$ lui a été octroyé pour se doter d'équipements de sauvetage hors route.

La prise en charge des opérations a été déléguée au service incendie de deux municipalités, soit Saint-Ferréol-les-Neiges qui couvrira le territoire des municipalités et les territoires non organisés de l'est de la MRC, et Boischatel qui s'occupera du territoire des municipalités à l'ouest. Des ententes seront prises avec

les municipalités participantes pour les interventions qui seront effectuées sur leur territoire.

En ce qui a trait à la formation de pompiers, à l'entretien et au remplacement des équipements, ces frais seront assumés par la MRC de La Côte-de-Beaupré.



## Les plantes invasives, celles qu'il ne faut pas aimer

**D**evant le besoin de lutter contre les plantes invasives pour des raisons de santé humaine comme pour celle de la protection des espèces indigènes, nous tenons à rappeler les caractéristiques de celles qu'il ne faut pas aimer.

**L'HERBE À PUCE.** Elle pousse en forêt ou en plein champ, dans des endroits ensoleillés ou ombragés, dans des sols secs ou humides. On s'en méfie depuis longtemps sans jamais être trop certain si oui ou non c'est bien elle. Elle a envahi des



terrains de camping et créé des problèmes aux animaux domestiques et aux humains.

### LA RENOUÉE JAPONAISE OU PESTE VÉGÉTALE.



Elle ressemble à du bambou et est appréciée pour sa folie des hauteurs rapides, mais elle est à proscrire. Ses

racines peuvent atteindre des distances insoupçonnées. Une fois installée, cette étrangère devient indélogeable, traver-

sant ponts, rues et boulevards avec ses racines souterraines agressives. Il ne faut donc jamais l'utiliser pour faire des haies rapides. C'est une diablesse pour le voisinage. S'en débarrasser est une affaire de plusieurs années.

**L'IMPATIENTE DE L'HIMALAYA.** Charmante par sa floraison rose qui attire les bourdons à tel point que ceux-ci ne vont plus ailleurs nuisant ainsi à la flore indigène. Cette



grande plante fait beaucoup de petits avec ses milliers de graines par fleur. Elle colonisera un champ en peu de temps et recherche surtout les cours d'eau. Heureusement, elle s'arrache facilement. Il commence à en avoir à

plusieurs endroits. On peut sans remords arracher les jeunes plants et surtout ne pas se laisser séduire par ses jolies fleurs.

**LA BERCE DU CAUCASE.** Ses grandes feuilles sont très spectaculaires et sa fleur ne passe pas inaperçue. C'est une très grosse plante. N'y touchez pas : elle pourrait vous brûler la peau.



Comment donc reconnaître ces indésirables? Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a créé un outil pour les identifier. « Sentinelle est un outil de détection des espèces exotiques envahissantes composé d'une application mobile et d'un système cartographique accessible sur le Web. Cet outil de détection permet de faire et de consulter les signalements des plantes et des animaux exotiques envahissants les plus préoccupants.



Localisez, photographiez et signalez les espèces exotiques envahissantes que vous croisez sur votre route lors de vos activités professionnelles ou récréatives. Vous contribuerez ainsi à protéger la biodiversité du Québec. »

## Mestachibo

**O**n ne parlera jamais assez de la sécurité, mais celle-ci s'adresse aux utilisateurs passés, présents et futurs du sentier Mestachibo. Bien qu'il ait été aménagé de manière à faciliter la marche, le sentier comporte des dénivelés importants. Vous devez donc être en bonne condition physique pour effectuer ce parcours de niveau avancé.

Ce sentier s'adresse aux habitués de la marche en montagne. Selon votre condition physique, il faut compter de trois à cinq heures pour marcher le sentier au complet, c'est-à-dire de l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges à la station Mont-Sainte-Anne. Le bâton de marche ainsi que les bottes de marche sont fortement

recommandés. Évitez de vous faire prendre par la noirceur. Planifiez votre départ en fonction de la durée du trajet et de la clarté du jour, laquelle varie considérablement d'une saison à l'autre.

Sur ce, bonne marche sur notre petit trésor, le Mestachibo.



## Vie municipale en bref

### Fête des bénévoles

Quand plus de 250 bénévoles s'impliquent pour une communauté, ça mérite qu'on s'y attarde et il n'y avait pas de meilleur événement qu'un brunch pour leur rendre hommage. Votre engagement influe directement sur la qualité de vie des citoyens. À chacune et chacun, MERCI pour le temps investi dans les différents organismes et groupes de bénévoles de notre milieu.

**Vous faites partie de nos plus beaux succès.**

*Parise Cormier*

#### MADAME MICHELINE CARON

Madame Caron a contribué de façon remarquable et remarquable à l'Espace Troc'Don! tout au long de la saison 2018. Sur une vingtaine de semaines d'ouverture de l'organisme, elle a été la bénévole la plus assidue en effectuant plus de 60 heures de bénévolat. Entraid'Don!, l'organisme responsable des activités de Troc'Don!, désire honorer madame Caron en raison de sa grande disponibilité et de son attitude positive. Elle a toujours accueilli les clients avec gentillesse et serviabilité. De plus, elle n'a pas ménagé ses efforts pour réaliser les travaux requis afin de maintenir l'ordre du comptoir d'échange. L'engagement de madame Caron est animé par le désir évident d'aider sa communauté.



#### MONSIEUR GUY BOURNIVAL

**CLUB CYCLISTE MSA**  
MONT SAINT-ANNE

Membre du conseil d'administration du Club cycliste MSA (CCMSA) depuis près de huit ans, monsieur Bournival est également responsable du site Web. Au cours de ses huit années d'engagement,

monsieur Bournival a créé le site Web du Club en plus de s'occuper de la refonte. En outre, il a lancé le projet Adorilla et est représentant du fat bike au sein du CCMSA. Il participe aux corvées dans les sentiers sans compter ses heures. Monsieur Bournival est un vrai passionné et voit la valeur de ce qu'il entreprend.

#### MADAME DOROTHÉE CÔTÉ

Madame Côté est membre active de l'Ensemble vocal Arc-en-Sons depuis sa création il y a vingt ans cette année. Elle fait partie du conseil d'administration à titre de trésorière depuis quelques années et se montre également très disponible pour monter et démonter les estrades, faire des achats pour les spectacles, s'occuper des assurances, entre autres. Elle est toujours présente aux rencontres mensuelles du conseil d'administration, ainsi qu'aux rencontres prévues avec les choristes pour monter le répertoire et les chorégraphies. Madame Côté est une référence en ce qui a trait à l'historique de l'Ensemble. Elle donne généreusement de

Ensemble vocal  
**Arc-en-Sons**



son temps et fait un travail de trésorerie remarquable.

#### MADAME HÉLÈNE GUILLEMETTE

Madame Guillemette est membre du conseil d'administration du Club de marche Côte-de-Beaupré à titre de secrétaire-trésorière. Sa contribution est essentielle au bon fonctionne-



Vivre au coeur de la nature

## Fête des bénévoles (suite)

ment du Club. Elle participe activement à l'organisation des randonnées depuis février 2017 et appuie le président du Club afin de pouvoir offrir aux membres une programmation régulière du lundi au vendredi, et ce, toute l'année. Madame Guillemette est une personne clé au sein du Club.

### MONSIEUR ROBERT BOUTET

#### ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES 1



Monsieur Boutet a consacré un nombre incalculable d'heures à recouvrir les nouveaux livres ou à réparer les livres abîmés

de l'école. Grâce à lui, les livres sont plus attrayants pour les enfants. Le personnel de l'école est très reconnaissant. Malgré sa grande charge de travail, monsieur Boutet travaille toujours avec le sourire. Il est un bénévole ponctuel, fidèle, disponible, efficace, minutieux, travaillant, dévoué et très généreux de son temps. Il est patient et mène à terme ses mandats. C'est une chance pour l'école Caps-des-Neiges 1 de pouvoir compter sur la générosité de monsieur Boutet.

### MONSIEUR ANDRÉ DESROCHES

#### COMITÉ H2O

Ingénieur à la retraite, monsieur Desroches a analysé les dossiers de caractérisation 2012-2013 et 2017-2018. Il a fourni des recommandations au conseil municipal et fait plus de 200 heures de bénévolat. Monsieur Desroches participe au Comité H2O depuis plus d'une dizaine d'années, soit en donnant son opinion sur les dossiers d'eau



potable et d'eaux usées et en s'impliquant sur le terrain à plusieurs reprises. Ses nombreuses interventions ont permis, entre autres, de déceler des anomalies relativement aux eaux usées. Au fil des ans, il a su proposer des solutions concrètes aux problèmes de fuites d'eau sur le territoire de la municipalité.

### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

L'Office municipal d'habitation de Saint-Ferréol-les-Neiges a été créé il y a plus de 35 ans pour administrer un complexe locatif à prix modique, le Louis de Soumande. Depuis ce temps, plusieurs administrateurs, tous bénévoles et provenant de la municipalité, se sont succédés au conseil d'administration. En raison d'une décision gouvernementale, l'Office municipal d'habitation a mis fin à ses activités le 31 décembre 2018 et les droits ont été cédés à l'Office municipal d'habitation de la Côte-de-Beaupré. Merci à tous les administrateurs qui ont siégé au conseil d'administration au fil des ans et grâce à qui nous léguons un bâtiment en santé dont nous sommes fiers.

## Merci à nos bénévoles

Ass. bénévole Côte-de-Beaupré  
Ass. de soccer des Premières-Seigneuries  
Ass. Lac des Trois-Castors  
Bibliothèque municipale « Aux Sources »  
Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré  
Centre national d'entraînement  
Pierre Harvey  
Cercle de Fermières  
Chorale des enfants  
Club Altitude 2625  
Club Les Ami(e)s en Or  
Club cycliste Mont-Sainte-Anne  
Club Nordique Mont-Sainte-Anne

Club de marche Côte-de-Beaupré  
Collecte de sang  
Comité agricole  
Comité d'embellissement  
Comité de Hockey mineur CBIO  
Comité de pilotage Famille & Aînés  
Comité de revitalisation  
Comité H2O  
Comité sécurité et transport  
Corp. des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré  
Demain St-Ferréol-les-Neiges  
École Caps-des-Neiges 1  
École de musique Côte-de-Beaupré  
École secondaire Mont-Ste-Anne  
Ensemble vocal Arc-en-Sons  
Entraid'Don!, Espace Troc'Don!  
Fabrique Saint-Ferréol-les-Neiges  
Fête de la famille  
Fête d'Halloween  
Fondation de l'Hôpital  
Sainte-Anne-de-Beaupré  
Friperie de la Côte  
Journée de la Culture  
Maison des Jeunes « La Zone »  
Marché de Noël  
Musée du ski de Québec  
Office Municipal d'Habitation  
Patinoire du Lac du Faubourg  
Ressources familiales Côte-de-Beaupré  
Service incendie

## Merci à nos partenaires

Domaine du Bocage  
Marché du village Dany Drouin  
Microbrasserie Des Beaux Prés  
Restaurant Le Montagnais  
Restaurant Radio Café



# Vie municipale en bref

## Concours d'œuvres d'art

### DESTINÉ À QUI?

Ce concours est destiné aux artistes du domaine des arts visuels qui résident de façon permanente sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

### DESCRIPTION :

- ◆ Encourager les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges qui évoluent dans les arts visuels en faisant l'acquisition de certaines de leurs œuvres.
- ◆ Permettre à la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges de faire l'acquisition d'une collection d'œuvres d'art créées par ses artistes locaux.
- ◆ Faire connaître nos artistes locaux à l'ensemble de la population de Saint-Ferréol-les-Neiges et de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

### PRÉALABLES :

Le participant ou la participante devra :

- ◆ Avoir son adresse permanente sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges;
- ◆ Posséder un minimum de dix œuvres permettant au jury de faire le choix d'une ou de plusieurs œuvres;
- ◆ Proposer au jury ses créations seulement. Aucune reproduction n'est acceptée;
- ◆ Céder tous ses droits sur l'œuvre ou les œuvres acquises par la Municipalité afin que cette dernière puisse s'en servir pour ses publications. Bien entendu, la Municipalité s'engage à indiquer l'auteur de chacune des œuvres qu'elle utilisera à des fins de promotion.

### MÉCANISME D'AIDE :

Chaque année, la Municipalité prévoit un montant maximum de 750 \$

pour faire l'acquisition d'une ou de plusieurs œuvres d'art dans le cadre de son programme d'achat d'œuvres d'art.

Les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges sont invités à remplir le formulaire prévu à cette fin **avant le 31 juillet 2019**. Après le dépôt du formulaire de participation par l'artiste, le jury vérifiera si les conditions sont remplies et déposera un coupon de participation dans une boîte pour le tirage au sort. C'est donc le hasard qui déterminera quel artiste pourra présenter ses œuvres au jury. L'artiste qui aura été sélectionné l'année précédente sera retiré de la boîte de tirage, à moins que ce

dernier soit le seul à adhérer au programme.

Le jury est formé de trois personnes (un élu municipal, un fonctionnaire de la Municipalité et la responsable de la bibliothèque municipale) et se rendra à l'atelier de l'artiste pour procéder à l'achat.

Après l'achat d'une ou de plusieurs œuvres, l'artiste devra remettre une facture à la Municipalité afin que celle-ci puisse faire parvenir son versement. En ce qui concerne les toiles, elles devront être présentées sans encadrement.

## Contribuez à leur bien-être



### Préposé(e)s d'aide à domicile recherché(e)s

#### Nos avantages

-  Horaire flexible
-  Tâches variées
-  Salaire compétitif
-  Allocation de déplacement
-  Aucune expérience ou formation requise
-  Formation rémunérée offerte sur place

#### Comment appliquer?

Envoyez votre candidature au [info@aideorleans.ca](mailto:info@aideorleans.ca)

Pour plus de renseignements  
418 664-2222  
[aideorleans.ca](http://aideorleans.ca)



**L'**année 2019 est assez bien avancée et tous nos projets prévus pour l'année en cours dans nos immobilisations sont commencés ou le seront au courant de l'été. L'arrivée de notre nouveau contremaître M. Frédérick St-Hilaire a été accueillie avec enthousiasme par l'équipe de la voirie et de l'administration. Son expérience de travail saura faire une différence et sa rigueur nous fera avancer avec célérité dans nos différents projets. Bienvenue chez nous!

De plus, nous saluons également l'arrivée d'une nouvelle ressource, M<sup>me</sup> Andrée Labonté, que nous partageons avec Saint-Tite-des-Caps. Elle amène une nouvelle énergie pour la municipalité puisqu'elle sera en soutien à notre directeur des loisirs et plus particulièrement aux événements et aux différentes programmations. Nous étions rendus là, à l'embauche d'un peu plus de personnel pour bien desservir toute la population. Je le rappelle régulièrement, mais nous sommes une municipalité en croissance depuis plusieurs années et cela amène plus de travail de la part de notre personnel et plus de besoins auprès de la population. D'ailleurs, 2019 est encore une excellente année pour les permis de construction et de rénovation. Chaque nouvelle année est meilleure que la précédente. Cela bénéficie à l'ensemble des citoyens et nous permet de maintenir un taux de taxation à l'inflation.

Les travaux de chaussée vont bon train pour la rue du Faubourg. Pour le rang Sainte-Marie, ce sera sous peu avec un premier tronçon de réfection. Nous sommes toujours en attente d'une réponse à une demande de subvention du ministère des Transports pour un tronçon de l'avenue Royale dans l'est de la municipalité. Nos bâtiments de services au lac du Faubourg et dans le parc du Faubourg Olympique sont maintenant terminés. C'est magnifique et très bien intégré à l'environnement; il ne reste que l'aménagement autour et ce sera terminé. Comme mentionné dans un article précédent, les terrains de tennis seront faits au courant de l'été. J'espère sincèrement donner accès à ces terrains de tennis avant la fin de l'été.

D'autres bonnes nouvelles! Nous avons le Grand défi Pierre Lavoie qui s'arrêtera au centre de ski de fond au rang Saint-Julien le 14 juin prochain. Ce sont plus de 1 000 cyclistes et accompagnateurs qui s'arrêteront pour une pause entre 5 h et 9 h du matin. C'est aussi, mais surtout, une démonstration de gens qui roulent pour une cause et pour de saines habitudes de vie. Certains de nos concitoyens ont déjà vécu cette expérience, et j'en connais personnellement qui le font cette année. Merci et bravo à vous tous.

Notre entente de partenariat avec le Mont-Sainte-Anne a été renouvelée et c'est aussi une bonne nouvelle pour notre population. Je vous invite à vous

informer auprès du service à la clientèle de la station pour obtenir votre carte d'accès. Quelques bonifications additionnelles par rapport à l'entente précédente, dont l'accès au vélo de montagne en tout temps pour tous nos jeunes fréquentant nos différents camps de jour.

D'autres bons coups sont également à souligner. En effet, la municipalité a été honorée et a reçu deux prix relativement à la revitalisation du village. Le premier prix vient de Développement Côte-de-Beaupré dans le cadre du Prix du Patrimoine qui a lieu tous les deux ans. Nous avons gagné dans la catégorie Interprétation et diffusion. L'autre prix vient du Carrefour action municipale et famille. J'ai participé au colloque les 30 et 31 mai dernier en compagnie de M<sup>me</sup> Mélanie Royer-Couture. Nous avons reçu cette reconnaissance avec beaucoup d'émotion et de fierté puisque toutes les municipalités membres de ce regroupement, soit près de 700, pouvaient participer et présenter des projets. J'ai d'ailleurs animé un atelier pour expliquer notre démarche de revitalisation. Nous faisons parler de nous! Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant au cœur de notre village, et ce n'est pas encore terminé.

L'hiver fut long, le printemps également, je vous souhaite un été extraordinaire! Sachez profiter de cette belle nature qui nous entoure! Bougez et profitez-en!

## Paniers de basketball et buts de hockey

**L**a belle saison estivale arrive et nos jeunes vont commencer à jouer à l'extérieur. Les paniers de basketball et les buts de hockey vont commencer à pousser un peu partout dans la municipalité.

Alors, soyez vigilants et tolérants envers cette belle jeunesse qui ne veut que s'amuser, et surtout, ralentissez lorsque vous êtes en auto. On demande à tous les citoyens, jeunes et moins jeunes, de

s'assurer de bien ranger les jeux sur leur terrain lorsqu'ils ont terminé de jouer. C'est une question de sécurité et de bon voisinage.



## Sommaire de la situation financière consolidée au 31 décembre 2018

Le 6 mai 2018, le rapport financier 2018 ainsi que le rapport du vérificateur, Blais, CPA inc., ont été déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal.

Ce rapport financier est consolidé. Il inclut les données financières des orga-

nismes sur lesquels la Municipalité exerce un contrôle, soit la Régie Intercommunale de l'Aréna Côte-de-Beaupré et l'usine d'épuration des eaux usées de Beaupré.

L'excédent de fonctionnement non affecté de la Municipalité a fléchi de

129 399 \$ pour un montant accumulé de 1 360 981 \$.

Nous vous présentons ci-dessous le sommaire d'information financière extrait du rapport financier déposé au conseil et attesté par le secrétaire-trésorier.

### SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2017		2018	2017
		Administration municipale (\$)	Administration municipale (\$)	Total consolidé (\$)	Total consolidé (\$)
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie	1		344 707	382 024	56 567
Débiteurs	1	1 783 567	1 675 248	1 683 509	1 821 330
Placement de portefeuille				5 750	5 750
Autres	2				
	3	1 783 567	2 019 955	2 071 283	1 883 647
<b>PASSIFS</b>					
Dettes à long terme	4	8 848 600	10 663 600	10 912 587	9 165 398
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5				
Autres	6	1 960 300	1 683 009	1 717 918	1 985 289
	7	10 808 900	12 346 609	12 630 505	11 150 687
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	8	<b>(9 025 333)</b>	<b>(10 326 654)</b>	<b>(10 559 222)</b>	<b>(9 267 040)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations	9	23 136 485	25 122 736	26 512 190	24 587 489
Autres	10	23 992	108 454	112 428	51 026
	11	23 160 477	25 231 190	26 624 618	24 638 515
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	1 490 381	1 360 981	550 189	735 465
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	13	762 665	429 562	429 562	762 665
Montant à pourvoir dans le futur	14			(26 740)	
Financement des investissements en cours	15	(2 405 786)	(1 345 141)	(1 528 412)	(2 589 057)
Investissement net dans les éléments à long terme	16	14 287 884	14 459 134	16 639 992	16 461 597
	17	14 135 144	14 904 536	16 065 396	15 371 475



SURPLUS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ	2018	2017	2016	2015	2014
	ADMINISTRATION MUNICIPALE (\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Surplus de fonctionnement non affecté au début	1 490 380	954 328	812 885	244 358	2 754 653
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(129 399)	511 992	141 443	568 527	(2 510 295)
Reclassement des années antérieures		24 060			
Affectations de l'année					
<b>Surplus de fonctionnement non affecté à la fin</b>	<b>1 360 981</b>	<b>1 490 380</b>	<b>954 328</b>	<b>812 885</b>	<b>244 358</b>

## Sommaire des résultats à des fins fiscales consolidés

En 2018, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales a engendré un déficit de 129 399 \$.

Les revenus d'opération de l'année ont progressé substantiellement de 210 305 \$ en 2018 pour se situer à 6 579 020 \$. L'augmentation substantielle des revenus est en croissance constante depuis plusieurs années, mais de façon

plus marquée dans les dix dernières années. Les revenus ont augmenté de 1 630 000 \$, soit 33 %, et pendant ce temps, la richesse foncière a crû de façon exponentielle pour se situer, en 2018, à 709 210 885 \$, c'est-à-dire plus de 175 % d'augmentation. Notre richesse foncière a plus que triplé depuis 2006, et cette année ne fera pas exception : l'apport des nouvelles constructions et la

rénovation domiciliaire vont contribuer à l'augmentation de la richesse foncière et financière de la Municipalité. Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 408 914 \$, représentant un montant de 6 653 333 \$. Le remboursement des frais de financement liés à la dette à long terme représente 25 %, soit 101 000 \$. L'amortissement des infrastructures, quant à eux, ont augmenté de 62 000 \$.

L'embauche d'un contremaître et de deux employés permanents saisonniers à la voirie ainsi que la nouvelle entente avec la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps concernant les camps de jour ont contribué à l'augmentation des dépenses d'opération. L'autre élément qui affecte l'excédent (déficit) de fonctionnement est le réinvestissement dans les infrastructures. Le montant utilisé en 2018 pour l'acquisition de ces infrastructures est de 583 148 \$.

# Travailler sur la Côte

## Une meilleure qualité de vie

Plus de **200** emplois disponibles près de chez vous !

Mon EMPLOI sur la Côte.com

 Suivez-nous sur Facebook






**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À  
DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE  
31 DÉCEMBRE 2018**

		BUDGET	BUDGET	RÉALISATIONS - 2018		
		2017	2018	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total con- solidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total con- solidé <sup>1</sup>
		(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	6 368 715	6 324 300	6 579 020	346 028	6 659 679
Investissement	2		0	843 703		843 703
	3	6 368 715	6 324 300	7 422 723	346 028	7 503 382
<b>Charges</b>	4	6 244 417	6 676 400	6 653 333	421 497	6 809 461
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	124 298	(352 100)	769 390	(75 469)	693 921
Moins : revenus d'investissement	6			(843 703)		(843 703)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	124 298	(352 100)	(74 313)	(75 469)	(149 782)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations	8	1 168 651	1 257 100	1 230 565	67 827	1 298 392
Réduction de valeur / Reclassement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(720 500)	(652 400)	(629 700)	(67 811)	(697 511)
Affectations						
Activités d'investissement	11		(697 400)	(583 148)	(6 278)	(589 426)
Excédent (déficit) accumulé	12		500 000			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	13				26 740	26 740
Réserves financières et fonds réservés	14	(60 457)	(55 200)	(72 803)		(72 803)
	15	387 694	352 100	(55 086)	20 478	(34 608)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	511 992	0	(129 399)	(54 991)	(184 390)

<sup>1</sup> Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

## Dettes nettes de la municipalité

La dette non consolidée en 2018 a progressé de 20,51 % pour se situer à 10 663 600 \$. Cela peut sembler énorme, mais la Municipalité par choix stratégique concernant les taux d'intérêt a décidé, en 2017, d'aller en financement qu'au mois de janvier 2018 pour un taux de financement le plus bas possible, en unifiant le refinancement et l'apport d'un nouveau financement. Malgré des investissements importants en 2017, le financement de l'année n'était que de

268 000 \$, alors que l'apport du nouveau financement pour la même année aurait dû être de 1 568 400 \$. Un point important à retenir de la dette est que la répartition est scindée en deux, c'est-à-dire la dette payable par l'ensemble des contribuables et la dette payable par une partie des contribuables. Un montant de 2 891 055 \$ est dû par l'ensemble des contribuables et un montant de 7 772 545 \$ est payable par une partie des contribuables. Suivant la politique de

gestion de la dette que la Municipalité a adoptée, le ratio d'endettement à la charge de la Municipalité par rapport à la richesse foncière uniformisée ne doit pas excéder 2,25 %. Comme le montre le tableau, le ratio en 2018 de 1,50 % jumelé au surplus accumulé de 1 360 981 \$ permet à la Municipalité d'avoir de la latitude dans ses décisions futures en matière d'investissement dans les infrastructures.

DETTE NETTE DE LA MUNICIPALITÉ	2018	2017	2016	2015	2014	2013
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
<b>Dettes nettes au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b><u>9 165 398</u></b>	<b><u>9 853 055</u></b>	<b><u>10 095 814</u></b>	<b><u>9 563 189</u></b>	<b><u>12 302 671</u></b>	<b><u>11 946 991</u></b>
Plus: ajustement de la participation dans la Régie de l'Aréna	-	-	<u>13 661</u>	-	-	-
Moins part de la dette des organismes contrôlés:						
Corporation du Site des Sept-Chutes Inc.			(250)	(14 665)	(27 485)	(43 712)
Régie Intermunicipale de l'Aréna de la Côte-de-Beaupré	<u>(204 033)</u>	(97 907)	(233 381)	(56 166)	(63 104)	(65 065)
Station d'épuration de Beaupré	<u>(44 954)</u>	<u>(218 891)</u>	<u>(318 324)</u>	<u>(548 583)</u>	<u>(771 440)</u>	<u>(1 007 934)</u>
	<u>(248 987)</u>	<u>(316 798)</u>	<u>(551 955)</u>	<u>(619 414)</u>	<u>(862 029)</u>	<u>(1 116 711)</u>
<b>Dettes nettes au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b><u>8 916 411</u></b>	<b><u>9 536 257</u></b>	<b><u>9 557 520</u></b>	<b><u>8 943 775</u></b>	<b><u>11 440 642</u></b>	<b><u>10 830 280</u></b>
Endettement de l'année	<u>2 444 700</u>	268 000	710 600	1 427 100	514 625	1 585 100
Remboursement de l'année	<u>(697 511)</u>	<u>(955 657)</u>	<u>(967 020)</u>	<u>(894 475)</u>	<u>(3 254 107)</u>	<u>(1 229 420)</u>
Variation de l'année	<u>1 747 189</u>	<u>(687 657)</u>	<u>(256 420)</u>	<u>532 625</u>	<u>(2 739 482)</u>	<u>355 680</u>
<b>Endettement net à long terme de l'administration municipale</b>	<b><u>10 663 600</u></b>	<b><u>8 848 600</u></b>	<b><u>9 301 100</u></b>	<b><u>9 476 400</u></b>	<b><u>8 701 160</u></b>	<b><u>11 185 960</u></b>
Valeur de la richesse foncière uniformisée	<u>709 210 885</u>	687 852 000	632 348 096	616 182 357	586 032 367	537 587 656
Endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée <sup>1</sup>	<b>1,50</b>	<b>1,29</b>	<b>1,47</b>	<b>1,54</b>	<b>1,48</b>	<b>2,08</b>

<sup>1</sup> Les données sur la richesse foncière uniformisée proviennent du MAMOT.



**L**es prochaines séances du conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré se tiendront les mercredis aux dates suivantes : 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 27 novembre (budget) et 4 décembre.

Les séances débutent à 19 h 30 et ont lieu à la salle du conseil, au 3, rue de la Seigneurie, à Château-Richer.

#### FÉVRIER

La MRC a investi un montant de 1 550 000 \$ à même le fonds Est du

Fonds de développement régional pour l'acquisition du Canyon Sainte-Anne.

La brigade verte sera reconduite en 2019. Cet été, un étudiant sera engagé pour faire de la sensibilisation concernant le recyclage.

#### MARS

Le contrat de cueillette et de transport



des matières recyclables arrivant à terme cette année, la MRC est allée en appel d'offres pour le renouvellement du contrat avec deux options :

1. Transport au centre de tri de Québec
2. Transport au centre de tri de Lévis

## Mise à jour de la cartographie des cours d'eau dans les secteurs agricoles de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix

**C'**est avec enthousiasme que l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) annonce la poursuite du financement de son projet de mise à jour de la cartographie des cours d'eau sur les territoires de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix. Il s'agit de la continuité d'un projet entamé en 2016 dans des secteurs périurbains et de villégiatures qui s'étendra cette fois aux milieux agricoles. Ce projet, d'une valeur de plus de 150 000 \$, est financé à hauteur de 93 310 \$ par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert et est réalisé grâce à l'important soutien financier et technique de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

La cartographie des cours d'eau est un outil important pour améliorer la cohabitation entre les activités agricoles et les milieux hydriques. Elle permet effectivement d'identifier les tracés hydrographiques des cours d'eau, c'est-à-dire le chemin qu'ils suivent, et de définir le type d'écoulement auquel ils appartiennent (cours d'eau, fossés, etc.). En ayant une cartographie à jour, nous nous assurons d'éviter que des erreurs causent des contraintes injustifiées aux producteurs agricoles si la cartographie est inexacte. En

effet, selon ces données, certaines contraintes peuvent être imposées telles que des règles concernant le travail du sol, la pulvérisation et l'épandage d'engrais, ce qui engendre des coûts supplémentaires et des pertes de rendements aux producteurs agricoles. Par ailleurs, la mise à jour permettra d'identifier des cours d'eau non répertoriés et ainsi d'assurer la protection de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques.

Afin de réaliser ce projet, une technologie de télédétection par laser nommée LiDAR ainsi que des photographies aériennes seront utilisées et comparées aux données observées sur le terrain. À l'été 2019, l'OBV-CM procèdera à la validation de l'écoulement des cours d'eau sur les terres agricoles. Avant d'aller sur le terrain, l'équipe contactera les producteurs agricoles afin de les rencontrer, de les



informer et de les intégrer au projet. La nouvelle cartographie des cours d'eau sera ensuite transmise aux gestionnaires du territoire et aux agronomes qui travaillent dans le secteur.





## Déménagement, grand ménage et travaux de construction vous laissent avec un lot d'articles et de résidus encombrants ?

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 80 % des matières acheminées à l'écocentre sont recyclées ou valorisées

-Les résidus de peinture sont recyclés pour fabriquer de nouvelles peintures.

-Le matériel informatique et électronique est démonté. Les composantes métalliques et plastiques sont valorisées et les composantes non valorisables sont éliminées de façon sécuritaire.

-Les rebus de bois sont broyés et utilisés dans la fabrication de panneaux agglomérés, de bûches de chauffage ou de copeaux de bois.

### ÉCOCENTRE DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

4054, avenue Royale  
Saint-Ferréol-les-Neiges

### PÉRIODES D'OUVERTURE

Du 3 mai au 30 novembre  
2019

Vendredi : 9 h à 17 h

Samedi : 9 h à 17 h

### VOTRE ÉCOCENTRE, UN COMPLÉMENT ESSENTIEL AU BAC BLEU !

Votre Écocentre local vous offre un endroit pour vous départir de façon responsable de certains produits, matières ou matériaux non admis dans vos bacs.

### MATIÈRES ACCEPTÉES



**Résidus de construction** : bois, gypse, bardeaux, portes, fenêtres.



**Résidus domestiques dangereux** : batteries, piles, produits d'entretien ménager, peintures en contenants et aérosols, huiles usées, ampoules fluocompactes et tubes fluorescents, bonbonnes de propane ou de butane.



**Métaux** : fer, tôle, cordes à linge, cintres, broches, aluminium, cuivre.



**Résidus verts** : branches, souches, arbustes, feuilles, résidus de jardinage.



**Petits appareils mécaniques** : tondeuses, scies mécaniques, souffleuses, taille-bordures.



**Matériel électronique et informatique** : écrans, ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, téléphones.



**Gros rebus** : laveuses, sècheuses, réfrigérateurs, cuisinières, barbecues, meubles, matelas, tapis, douches, baignoires.



**Surplus de matières recyclables** : papier, carton, contenants de plastique, verre, métal.

**Autres** : pneus usés, bâches, toiles de piscine.

Pour plus d'informations: [www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)



# LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ VOUS INFORME SUR :

## LE FONDS RÉGIONAL D'EMBELLISSEMENT,

### UNE ACTION CONCRÈTE POUR L'AMÉLIORATION DES PAYSAGES DE LA ROUTE 138.

#### UN BILAN POSITIF

A ce jour, 20 propriétaires ont bénéficié d'une subvention. Plus de 65 000 \$ ont été versés aux propriétaires, représentant un apport financier de plus de 230 000 \$ pour l'amélioration de la route 138.

Chaque nouveau projet améliore l'apparence des bâtiments, favorise l'attractivité commerciale et augmente les retombées économiques à la fois pour les entreprises et l'ensemble du territoire.



Créé en 2014 à l'initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré, le Fonds d'embellissement de la route 138 vise à soutenir financièrement la réalisation d'enseignes, d'aménagements paysagers et de rénovations de bâtiments commerciaux de Boischatel à Saint-Tite-des-Caps.



#### AIDE TECHNIQUE DISPONIBLE

Les propriétaires de commerces peuvent bénéficier de l'aide technique du *Service d'aide à la rénovation* de la MRC. Celui-ci accompagne et conseille gratuitement les propriétaires dans leurs démarches visant la réalisation de travaux de qualité tout en s'assurant que leurs projets répondent aux critères d'admissibilité du Fonds d'embellissement.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Mme Mélissa Ennis au 418 824-3420 poste 224 ou par courriel, [sarp@mrccotodebeaupre.qc.ca](mailto:sarp@mrccotodebeaupre.qc.ca)

#### VOLETS ENSEIGNES ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Subvention couvrant 50% du coût des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$.

#### VOLET RÉNOVATIONS DE FAÇADES COMMERCIALES

Subvention couvrant 25% du coût des travaux jusqu'à un maximum de 15 000 \$.

Pour ces trois volets, un propriétaire peut obtenir une aide maximale de 20 000 \$.

Pour plus d'information contactez Mme Françoise Roy au 418 827-5256 poste 208 ou à l'adresse courriel suivante : [paysages@developpementcdb.com](mailto:paysages@developpementcdb.com)

## Agrile du frêne

**L'**agrile du frêne est un insecte originaire d'Asie qui a été détecté pour la première fois en Amérique du Nord en 2002. Depuis son arrivée sur le continent, il a détruit des millions de frênes et continue de se propager dans de nouvelles régions, causant des dommages économiques et écologiques considérables.

Puisque sa présence a été signalée dans certains quartiers de la ville de Québec, il est fort probable qu'il soit également sur le territoire de la Côte-de-Beaupré.

La MRC a entrepris un inventaire des frênes présents sur l'ensemble du territoire de la Côte-de-Beaupré. Des 5 186 frênes répertoriés, 58 frênes sont présents sur le territoire de la municipalité (49 sur des terrains privés et 9 sur des terrains municipaux).

Ainsi, contrairement à d'autres municipalités, l'impact de l'agrile du frêne sur le territoire de Saint-Ferréol-les-Neiges est

relativement limité considérant le nombre peu important de frênes présents.

Néanmoins, les propriétaires ayant sur leur terrain un frêne mort ou dont 30 % et plus des branches montrent des signes de dépérissement doivent procéder ou faire procéder à l'abattage de leur frêne. En outre, le propriétaire d'un frêne peut procéder à son abattage préventif, et ce, même s'il ne présente pas de signes de dépérissement ou de mortalité. Le permis pour l'abattage d'un frêne est délivré sans frais. Merci de contacter le service de l'urbanisme à cet effet.

Il est fortement suggéré d'abattre ou d'élaguer les frênes entre le 1er octobre et le 30 mai, moment où l'agrile n'est pas en activité et où les risques de propagation sont moindres.

Il est également requis que le bois d'élagage soit neutralisé sur place selon un procédé conforme, notamment le déchiquetage en copeaux. Les copeaux peu-

vent être utilisés sans risque par la suite.

Tout frêne abattu devra être remplacé par un arbre d'une autre essence que le frêne et devra être planté sur le même terrain que celui abattu.

Le propriétaire de tout frêne en santé ou dont moins de 30 % des branches montrent des signes de dépérissement peut procéder ou faire procéder au traitement de son arbre contre l'agrile du frêne entre le 15 juin et le 31 août.

Les travaux de traitement de frênes doivent être réalisés à l'aide d'un pesticide homologué au Canada contre l'agrile du frêne en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (L.C. 2002, chapitre 28), par une entreprise qui dispose des permis et certificats nécessaires pour réaliser ces travaux en vertu du Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides (L.R.Q. c. P-9.2, r.2).

## Une situation de conflit? Pourquoi pas la médiation citoyenne?

**D**ans la vie de tous les jours, plusieurs situations peuvent devenir invivables : une chicane de clôture avec un voisin, un conflit avec notre beau-frère, un malentendu avec un collègue de travail, etc. Dans plusieurs cas, nous aurions la possibilité de tenter de faire cesser la situation par divers moyens d'ordre juridique tels que : la mise en demeure, le grief ou la plainte, les poursuites au civil ou au criminel. Toutefois, ces démarches peuvent s'avérer coûteuses, d'une durée indéterminée et généralement longues.

C'est notamment pour ces raisons que la médiation citoyenne peut s'avérer une option intéressante. Cette démarche permet aux gens de trouver une solution à la satisfaction de tous, qui tient compte des réalités et des attentes de chacun. Elle est axée sur le dialogue et la compréhension mutuelle et peut permettre de rétablir les liens fragilisés par la situation tendue. De plus, les services sont sans frais, confidentiels et les médiateurs bénévoles se rendent disponibles pour un premier rendez-vous dans un délai de quelques semaines.

### Pour toutes questions :

Médiation citoyenne Côte-de-Beaupré :

418 648-6662, poste 209, ou [meditioncitoyennecdb@equijustice.ca](mailto:meditioncitoyennecdb@equijustice.ca)

équi  
justice

DE LA CAPITALE-NATIONALE

Membre du Réseau  
de justice réparatrice  
et de médiation  
citoyenne



## Nouveauté vélo au Mont-Sainte-Anne! Investissement conjoint de 150 000 \$ avec la MRC de La Côte-de-Beaupré

La station Mont-Sainte-Anne et la MRC de La Côte-de-Beaupré ont dévoilé un projet d'envergure qui verra le jour en juillet 2019 dans le réseau de sentiers de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne. Un nouveau sentier « all-mountain » de niveau débutant/intermédiaire avec départ du sommet de la montagne s'ajoutera aux 160 km de sentiers et pistes déjà offerts.

### Départ du sommet : descente de type all-mountain

Le Mont-Sainte-Anne se distingue depuis des décennies avec une offre de vélo de montagne incluant cross-country et descente grâce à l'opération de sa télécabine en saison estivale. Le type de sentier all-mountain désigne notamment du terrain accessible aux différents niveaux et types de vélo de montagne (et non exclusif aux usagers des pistes de descente). Le nouveau sentier de 4,5 km rejoindra facilement les deux secteurs de la montagne et fera ainsi le pont entre les volets cross-country et descente, déjà disponibles sur le réseau. La construction sera faite par Vélosolutions, une firme experte dans le domaine basée sur la Côte-de-Beaupré.

« Ce projet collaboratif et innovateur qui surfe sur la tendance all-mountain est majeur pour notre région et nous permet de nous positionner stratégiquement sur un marché de destination en forte croissance. Le vélo de montagne est au centre de l'expérience estivale du Mont-Sainte-Anne et l'accessibilité au sport fait partie de nos priorités à travers le développement en cours », signale M. Maxime Cretin, vice-président du Mont-Sainte-Anne et de la région de l'Est de Resorts of the Canadian Rockies. Il poursuit : « Un plan



Sur la photo, de gauche à droite : Frank Kirscher, VTTiste professionnel en discipline Enduro; Maxime Cretin, vice-président et directeur général, région de l'Est, Resorts of the Canadian Rockies; Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré et Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien.

de développement quinquennal s'élabore actuellement avec Développement Côte-de-Beaupré, ayant pour but de continuer de bonifier notre parc de vélo de montagne pour les années futures et faire de notre région touristique une vitrine internationale.»

### Appui financier pour un rayonnement régional et international

« Nous sommes heureux d'appuyer des initiatives du milieu qui ont un impact local, régional et national. La MRC de La Côte-de-Beaupré via Mouvement Mont-Sainte-Anne souhaite appuyer le Mont-Sainte-Anne dans la bonification de son offre de services en saison estivale. Cette aide financière de 75 000 \$ consolidera cette belle collaboration qui est bénéfique pour l'ensemble des acteurs de la région. De plus, ce projet mobilisateur contribuera au mouvement de positionnement

au sein de la population locale », souligne M. Pierre Lefrançois, préfet.

« Le projet de mise en valeur du vélo de montagne au Mont-Sainte-Anne est l'un des projets moteurs identifiés par Développement Côte-de-Beaupré. C'est avec Mouvement Mont-Sainte-Anne que nous pouvons favoriser le positionnement de la région comme un chef de file en vélo de montagne au niveau international. Comme organisme de Développement économique et gestionnaire de Mouvement Mont-Sainte-Anne, il est stratégique d'appuyer ce projet d'envergure qui favorisera les retombées économiques et sociales régionales. Nous sommes fiers de le faire avec des partenaires tels que le Mont-Sainte-Anne, la MRC de La Côte-de-Beaupré et tous les acteurs du milieu », mentionne Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré.



## MONT-SAINTE-ANNE : nouveau privilège aux citoyens

Vélo cross-country offert gratuitement aux enfants des camps de jour



Afin de favoriser l'accès au vélo de montagne pour les enfants de la région, le Mont-Sainte-Anne est heureux d'offrir gratuitement un abonnement de vélo cross-country aux enfants inscrits aux camps de jour de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Ce nouveau privilège est accordé pour la saison 2019, sous présentation du reçu d'inscription de votre enfant à l'un des camps de jour (Les Explorateurs, Option vélo, Camp de vélo et Ados-Aventure).

Au courant des dernières années, le Mont-Sainte-Anne a développé de nombreux kilomètres de sentiers de vélo accessibles aux débutants. C'est donc avec plaisir qu'il permettra aux enfants des camps de jour de les découvrir, d'en profiter et qui sait, peut-être même de développer une nouvelle passion!

Carte du citoyen – accès au Mont-Sainte-Anne

Grâce à la carte d'accès offerte aux citoyens, voici ce dont vous pourrez profiter cet été!

- ◆ Sentier de vélo Jean-Larose
- ◆ Piste multifonctionnelle
- ◆ Lac pour baignade
- ◆ 20 % de rabais sur la location d'un emplacement de camping (tarif journalier) d'ici le 20 juin et du 3 septembre au 13 octobre (à l'exception des vendredis, samedis et dimanches, et des congés fériés)

Les citoyens peuvent demander leur carte directement en ligne sur [soyezvite.com](http://soyezvite.com), pour la récupérer par la suite au service à la clientèle de la station. Pour avoir accès aux activités, le citoyen doit absolument présenter sa carte annuelle au poste d'accueil estival pour se prévaloir de son privilège. Pour les familles, chaque membre doit détenir sa propre carte.

### NOUVELLE OFFRE TÉLÉCABINE ET RANDONNÉE

Télécabine illimitée pour 69 \$ | rabais de 72 % offert jusqu'au 24 juin 2019



On parle ici de 42 km de sentiers pédestres accessibles et de 4 mois d'opération de la télécabine (de 3 à 5 jours/semaine selon la période). Que vous soyez une famille ou un coureur en sentier, ce produit super économique vous permettra de maximiser vos sorties en nature.

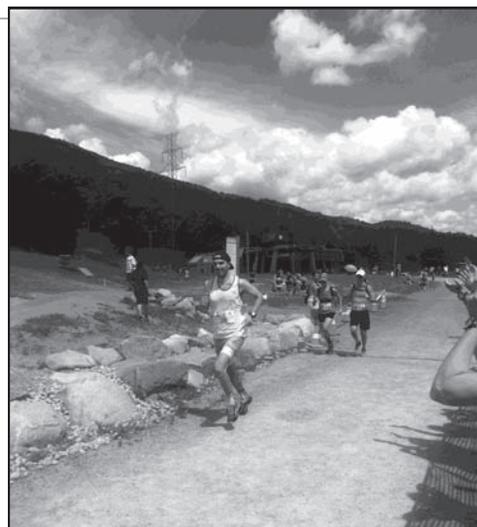
Ouverture de la télécabine et du vélo de descente : 21 juin

## Le Québec Méga Trail : l'événement de course à pied à ne pas manquer cette année

**D**u 27 au 30 juin prochain, vivez le Québec Méga Trail et le Championnat canadien d'ultra trail 2019! Composé de parcours sauvages et spectaculaires, le QMT révèle l'immensité de la forêt boréale, l'omniprésence des cours d'eau et l'incroyable travail des bûcherons qui ont forgé nos sentiers. Le mythique Sentier des Caps,

l'indomptable sentier Mestachibo, le secteur des chutes Jean-Larose et la Crête du Mont-Sainte-Anne vous émerveilleront!

Plusieurs distances sont offertes pour tous les niveaux et ambitions de course : [www.mont-sainte-anne.com/evenement/quebec-mega-trail/](http://www.mont-sainte-anne.com/evenement/quebec-mega-trail/)



## Visites d'amitié

**U**ne petite pensée pour tous ceux qui sont précieux dans nos vies : les amis. Grâce à eux, nous sommes loin de voir la solitude à nos portes. Mais, le savez-vous?

La solitude chez nos aînés est en constante progression alors qu'on estime qu'une personne âgée sur cinq vit sans quelqu'un sur qui compter.

Souvent, ce sont nos aînés les personnes les plus positives, les plus authentiques. Riches en expériences, ils ont servi en plusieurs occasions dans nos vies.

### Ils vous attendent en tout temps

Nos aînés sont prêts à vous accueillir chez eux pour vous raconter leurs expériences de vie, pour écouter les vôtres, et tout ça en jouant aux cartes, en faisant une petite promenade, ou tout simplement en prenant un café.

### Les petits gestes qui comptent

Notre service des visites d'amitié consiste à rapprocher une personne bénévole avec une personne qui ressent de la



Association Bénévole Côte-de-Beaupré

solitude afin de briser l'isolement social au moyen d'une relation de soutien. Des liens significatifs et durables peuvent se développer entre le bénévole et la personne aidée.

Aimeriez-vous visiter une personne âgée? Contactez-nous, nous avons une liste de personnes proches de chez vous qui vous attendent!

### Nos coordonnées

Association Bénévole Côte-de-Beaupré  
Téléphone : 418 827-8780  
Courriel :  
info@associationbenevolecb.com  
11025, boulevard Sainte-Anne, local 7  
Beaupré (Québec) GOA 1E0

## Club de marche

**L**e Club de marche Côte-de-Beaupré poursuit ses activités estivales avec une programmation chaque matin du lundi au vendredi à compter de 8 h 30 dans les magnifiques sentiers de notre région et du Massif de Charlevoix.

Pour vous inscrire, consultez notre blogue où figurent nos règlements et la fiche d'inscription : [www.clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.com/](http://www.clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.com/).

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook pour d'autres communications : [facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/](https://facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/).

Luc Legendre  
418 580-2275



**La ferme à deux : « On n'était pas riches, mais on avait l'avenir »**

**L**e Comité agricole propose pour cette édition de faire connaissance avec un couple d'agriculteurs qui a vécu de liberté et de paix, malgré le travail exigeant de la terre.

Laurette Martineau et Romulus Bilodeau se sont mariés en 1966 et se sont installés dans la demeure patrimoniale familiale des Bilodeau. La maison a été construite en 1902 par Alfred Bilodeau, habitée par la suite par son fils Adélar, père de Romulus. Le couple a d'ailleurs vécu avec les parents de monsieur jusqu'à la mort de ces derniers : « Il y a tellement eu de monde dans cette maison... »

Face à la maison, l'ancienne boutique de forge d'Adelard. Aujourd'hui, elle donne de l'ombre aux chevaux miniatures de madame et est une véritable attraction touristique! Puis, à côté de la maison, l'imposante étable, un bijou de 150 ans. Il y a 3 ans, « l'ange de la grange », un ingénieur spécialisé dans la réfection de ce genre de bâtiment, a accepté le contrat de la solidifier, car elle penchait d'un côté. Elle abrite en ce moment 50 moutons et leurs agneaux, mais initialement, elle logeait des vaches laitières.

Avant 1970, de part et d'autre de l'avenue Royale s'étendaient environ 215 arpents de territoire. L'exploitation de leur terre était partagée entre le petit élevage de douze vaches laitières (en vue de la vente à la beurrerie qui se trouvait dans la côte du moulin en bordure de la rivière des Roches), la coupe de bois et la



culture de la forêt. M. Romulus faisait l'entretien de 170 arpents de forêt; il avait un certificat du ministère. Le couple espérait que ce travail pertinent et reconnu éviterait la perte dramatique de leur héritage forestier.

En 1970, l'expropriation des terres à bois pour le Parc du Mont-Sainte-Anne a forcé le couple à revoir son gagne-pain. Ce fut pour plusieurs agriculteurs un temps de transition difficile. Ils ont donc augmenté à 25 vaches leur troupeau, et M. Bilodeau s'est mis à travailler pour le Mont-Sainte-Anne; il bûchait les pistes et effectuait d'autres tâches, comme taper les quelques pistes au début de l'hiver : « Je me rappelle qu'ils se mettaient plusieurs hommes en ligne et qu'ils tapaient la neige », affirme Mme Bilodeau.

Et puis la ferme vieillissait, la réglementation changeait, alors au lieu d'apporter les modifications pour satisfaire aux nouvelles exigences, ils ont préféré arrêter la production laitière. Alors en 1999, ils ont fait l'acquisition de moutons pour la viande.

À la ferme de Laurette et Romulus (et maintenant de Laurette et Stéphane), toutes les tâches impliquant l'élevage

des animaux ont toujours été faites par eux : labourer, semer, faucher, écurer, etc. Une somme considérable de travail en plus « d'être menés par la nature », dit-elle. Maintenant, elle collabore avec son fils Stéphane, le second de quatre enfants : « Depuis qu'il a 16 ans qu'il nous aide. Sans lui, je n'aurais plus les moutons. » Son époux est décédé il y a quatre ans, et ils poursuivent les activités qui se sont diversifiées avec les circonstances de la vie. Ainsi, en plus de l'élevage, madame et son fils offrent des services de tonte de pelouse et d'entretien de terrain ainsi que du déneigement. Elle mentionne que c'est l'entraide familiale qui rend le tout viable.

En tous les cas, quand on passe sur l'avenue Royale devant le 2592, on ne peut imaginer la richesse de la vue. La géographie du lieu fait en sorte que lorsque l'on sort de la maison, on surplombe le domaine. On se retrouve devant un paysage qui s'étend jusqu'au Cap Diamant; cela donne tant d'élan, un élan pour la terre. Et l'on ne peut imaginer non plus ce qu'une rencontre peut révéler sur la géographie d'une âme; un élan pour assumer notre humanité : « Quand je me suis mariée à 19 ans, j'ai accepté tout ce qu'il y avait ici et je l'ai assumé jusqu'à aujourd'hui grâce à Dieu et à ma famille. »

*Nynon Lessard*



## Programme d'aide alimentaire d'urgence

**E**ntraid'Don! vous annonce l'ouverture d'un programme d'aide alimentaire d'urgence pour les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges. Ce service d'aide de dernier recours est destiné aux personnes et familles dans le besoin et qui en font la demande par l'organisme Entraid'Don!.

Si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au 581 681-0632, poste 1. Nous vous rappellerons dans un délai de 24 h (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30), afin de déterminer ensemble vos besoins.

À noter qu'il s'agit d'une aide d'urgence sporadique (2x/an maximum). 581 681-0632, poste 1



## Espace Troc'Don

**P**our une 3<sup>e</sup> année, notre espace d'échange et d'entraide a ouvert ses portes le samedi 25 mai. À l'aide des employés de la Municipalité et d'une subvention de 2 000 \$ de Développement Côte-de-Beaupré, nous avons pu refaire une beauté à notre local. Un aménagement plus organisé et aéré a été rendu possible grâce à Dominique Côté, bénévole au Troc'Don! et ayant aussi des compétences en étalage de présentation.

Nous serons 14 bénévoles cette année qui se relaieront pour vous accueillir les mardis et jeudis de 17 h à 19 h et les dimanches de 13 h à 15 h.

Comme par le passé, nous acceptons différents objets de maison, du linge et des jouets pour enfants en bonne condition. Cette année, les plus gros objets qui ne sont pas admis pourront être affichés sur le babillard de notre page Facebook.

L'objectif de ce lieu est de permettre une occasion d'échange et de partage entre les personnes de notre communauté. Nul besoin de donner pour venir chercher quelque chose. Nous vous demanderons toutefois de nous aider à garder notre nouvel aménagement propre et bien organisé en plaçant les articles selon les différentes catégorisations du local.

D'ici la fin de l'automne, nous vous informerons aussi des événements de troc que nous voulons organiser certains samedis : thématique sport, Halloween,

linge d'hiver, etc. Vos suggestions sont bienvenues.

Pour les articles que nous n'acceptons malheureusement pas, veuillez utiliser les ressources suivantes :

### Friperie de la Côte

11186, avenue Royale, Beaupré

418 702-0732

### Entraide diabétique

dépôt de vêtements dans la boîte du Marché du Village Dany Drouin

collecte à domicile : 1 888 877-5111

entraidediabetique.org



### Ordi-livres

2378, avenue Maufils, Québec

418 527-5353

ordilivres.org

*Louise Thouin*

*Edith Larouche*

*Isabelle Lemieux*

Et l'équipe de bénévoles



## Tuning-Moteur de persévérance : bilan

**L**e Carrefour jeunesse-emploi Charlevoix/Côte-de-Beaupré est fier de présenter le bilan de la dernière édition du projet Tuning-Moteur de persévérance, projet qu'il coordonne depuis ses débuts. Cette année, l'aventure se déroulait à Saint-Ferréol-les-Neiges au garage Lajeunesse. Elle a constitué une expérience haute en défis pour cette équipe intergénérationnelle composée de neuf élèves de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne, trois mentors, deux assistants-mentors et un intervenant jeunesse du Carrefour jeunesse-emploi. Ensemble, ils ont défait et reconstruit une Chevrolet Malibu 1967 en travaillant avec attention et persévérance à toutes les étapes. En février, nous avons intégré un ancien Tuner qui avait eu un grave accident à l'été et qui, malgré un bras en reconstruction, a été vraiment actif jusqu'à la fin du projet. C'était un plaisir de le voir si heureux aux ateliers Tuning.

Lors du 50<sup>e</sup> Salon Auto-Sport de Québec, la voiture a remporté deux prix : 1<sup>re</sup> place dans la catégorie « Intérieur de Custom extraordinaire » et 2<sup>e</sup> place dans la ca-



En arrière plan : Rock Lajeunesse, Alain Tremblay, Patrice Bluteau, Marie-Chrystine Ruel, Christian Lajeunesse, Christian Fortin, Gabrielle Morin et Jérémy Harvey. En avant-plan: Landon Méthot, Aimerick Chamberland, Amilie Thomassin, William Simard, Steven Tremblay, Bryan Bilodeau-Lavoie, Gabriel Lamontagne, Yann Duval-Girard et Nicolas Morency. Absent sur la photo : Marc Quentin (CJE).

tégorie « Conservative semi HardTop ». Au Salon, six des sept véhicules restaurés au fil du projet étaient exposés. C'était très touchant de voir ça! C'est encore grâce au soutien financier des nombreux partenaires du milieu que les jeunes ont pu vivre cette expérience inoubliable et nous

les remercions. Cette année aussi, le projet a bénéficié d'une large visibilité grâce aux onze émissions produites par la Télé d'ici et diffusées sur les ondes de MATv, dans la grande région de Québec. L'aventure a ainsi été suivie à la télé, sur YouTube et Facebook Tuning-Moteur de persévérance.

## Qu'est-ce que le scoutisme ?

*C'est l'action, le plein air, devenir un individu accompli, un citoyen responsable dans sa communauté. C'est surtout une superbe expérience de vie.*

Le 41<sup>e</sup> groupe scout de Sainte-Anne-de-Beaupré a besoin de vous! Nous sommes à la recherche de toute personne de 18 ans ou plus voulant s'impliquer, aimant faire des activités hors du commun tout en s'amusant avec les jeunes! Les animateurs déjà en place sauront vous guider et se feront un plaisir de vous accueillir parmi eux. Après tout, nous sommes une grande famille!

Les réunions ont lieu au Centre Sainte-Anne, situé au 10000, boulevard Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-Beaupré, les mercredis ou les jeudis soirs, dépendamment de l'unité que vous animerez. Les réunions des mercredis soirs se déroulent de 18 h 30 à 20 h 30, tandis que celles des jeudis sont de 18 h à 19 h 30.

Actuellement, vous aurez la possibilité d'aller aux castors (7 à 8 ans), aux louveteaux (9 à 11 ans) ou aux aventuriers (12 à 17 ans). Notre équipe vous attend!

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Nicole Gauthier par téléphone au 418 824 3735 ou via notre page Facebook 41<sup>e</sup> groupe scout de Ste-Anne-de-Beaupré.

## La vie paroissiale à Saint-Ferréol-les-Neiges

**L**e mois de juin marque la fin des activités pour goûter sur un autre rythme aux joies de l'été. Depuis septembre, beaucoup de personnes ont soutenu la vie communautaire par leur engagement. Des temps de rencontre ont été vécus lors des messes parents-enfants, des célébrations de Noël, de la retraite paroissiale durant le carême avec l'abbé Pierre-René Côté, des Jours Saints et de la belle fête de Pâques, de l'accueil des jeunes qui ont vécu leur premier Pardon (23-24 mars), leur première Communion (4-5 mai) et leur Confirmation (1er juin), des baptêmes et des mariages à l'occasion, sans oublier les célébrations des funérailles des parents et amis. Merci à ceux et celles qui se soucient de la vie de la communauté par leurs nombreuses heures de bénévolat. Nous vous en sommes très reconnaissants.

### UNE NOUVELLE PAROISSE DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Lors de l'assemblée des paroissiens et paroissiennes tenue le 15 janvier dernier, nous avons procédé à l'élection des marguilliers et marguillières de la nouvelle paroisse. Voici les noms de ceux et celles qui ont été élus :

Château-Richer : Mario Therrien

Sainte-Anne-de-Beaupré : Anne Fortin

Saint-Joachim : Jean-Marc Thomassin

Saint-Tite-des-Caps : Denis Giguère

Saint-Ferréol-les-Neiges : Jean-Pierre Lévesque

Beaupré : Claudine Paré

Président de l'assemblée de Fabrique : Lucien Vézina

À cette rencontre, le curé Jacques Fortin a souligné que le statu quo n'était plus possible en raison de la diminution de nos ressources humaines et de la précarité financière des Fabriques. D'où l'im-

portance d'alléger nos structures administratives afin d'assurer la mission de l'Église. Il a remercié le comité de transition pour l'immense travail accompli conduisant au regroupement de nos paroisses de la Côte-de-Beaupré en une seule. Grâce à leur zèle, leur implication dans leur communauté respective et leur souci d'aller de l'avant, nous pouvons maintenant écrire une page importante dans l'histoire de nos paroisses.

Nous vous rappelons que depuis le 27 mars 2017, il y a une Compagnie des Cimetières qui administre dix cimetières, six columbariums et une chapelle funéraire. Ce n'est donc plus la Fabrique qui gère ces derniers. Notre Compagnie des Cimetières, sans but lucratif, a pour but d'améliorer leur santé financière en assurant une meilleure gestion des coûts, d'augmenter les revenus et d'accroître la qualité des services, car les administrateurs des cimetières devront, tôt ou tard, surmonter des difficultés financières qui pourraient affecter la durée et l'entretien de nos cimetières.

Pour plus d'informations ou pour l'achat d'un lot ou d'une niche, communiquez avec M<sup>me</sup> Claudine Paré, directrice générale, au 418 827-2885.

Enfin un projet pastoral guidera nos efforts pour les trois prochaines années (2019-2021). La vision de ce projet se lit ainsi : « *Ensemble, soyons disciples du Christ pour proposer une Église vivante, active, accueillante, qui s'investit auprès de toute personne, plus particulièrement les parents et les enfants.* »

Ces changements se sont faits dans un sens de continuité pour mieux nous adapter au contexte actuel de nos communautés. Tout au long du processus, nous avons toujours mis en évidence ce qui nous rassemble et ce qui nous unit

afin de regarder l'avenir avec audace et confiance.

### UNE PAROISSE VIVANTE grâce à vous... CAPITATION

Nous vous invitons à donner à la campagne de la capitation. Nous remercions ceux et celles qui ont déjà donné. Le montant suggéré est de 80 \$ par personne adulte.

Paroisse de Saint-Ferréol-les-Neiges

3432, avenue Royale

Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec)

GOA 3R0

418 826-2554

### L'INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Nous commencerons le cheminement en catéchèse au début septembre. Venez nous rencontrer ou téléphonez à Mme Sylvie Champagne pour inscrire votre enfant (418 827-2885), ou communiquez avec nous sur Facebook à IVC Côte-de-Beaupré.

### HORAIRE DES MESSES POUR L'ÉTÉ

Jusqu'au 8 septembre, la messe dominicale a lieu le dimanche à 10 h 30. Durant cette période, la messe en semaine (mercredi soir) est annulée.

À partir du 15 septembre, l'heure de la messe du dimanche changera. Nous vous invitons à consulter le feuillet paroissial pour en savoir plus. Bel été et bonnes vacances à tous



Vos prêtres Jacques, Jean-Claude et Joseph : 418 827-2885

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



## Club de lecture Aux Sources

**C'**est avec une grande satisfaction que le Club de lecture Aux Sources achève sa deuxième année d'activités littéraires. Avec quelques places à combler, nous avons eu le bonheur d'accueillir un nouveau membre résident du Cap-Tourmente. Quelques places sont toujours à combler pour l'année 2019-2020. Une priorité est accordée aux citoyens de notre municipalité et il est possible de joindre le groupe à n'importe quel moment de l'année. Les activités sont gratuites. Surveillez l'édition du journal Le Sommet de septembre pour plus d'information quant à la saison 2019-2020 qui débutera en octobre. C'est avec enthousiasme que nous accueillerons de nouveaux lecteurs, car « plus on est de fous, plus on lit », et ce, en toute simplicité!

Certains membres ont accepté de vous partager des appréciations de quelques romans qui ont retenu leur attention au cours de cette deuxième année. Bonne découverte!

### LA NUIT SACRÉE, roman de Tahar Ben Jelloun, Éditions Point, 1987

Prix Goncourt 1987



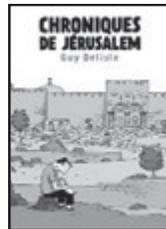
Superbe conte qui nous plonge dans le monde arabe avec ses mystères, sa violence, sa poésie et parfois sa cruauté. Tahar Ben Jelloun illustre bien la difficulté du vécu d'une jeune femme partie sur les routes à la recherche de son identité qui lui a été volée et bafouée dès sa petite enfance. Il nous fait parcourir un Maroc, une histoire d'amour, une vie dans un texte plein de rebondissements ciselé dans une poésie sensuelle qui s'apparente à celle des contes des mille et une nuits. (Marie Grandbois)

Parmi les nombreux ouvrages de cet auteur, je recommande L'enfant de sable, 1985, premier volet de la vie du person-

nage principal de La nuit sacrée de même que L'étincelle : Révoltes des pays arabes, 2011, écrit au lendemain du printemps arabe. Très éclairant! (Andrée Joyal)

### CHRONIQUES DE JÉRUSALEM, BD pour adultes de Guy Delisle, Éditeur Delcourt, 2011

Prix festival d'Angoulême 2012



Dans cette bande dessinée autobiographique, Guy Delisle nous raconte son séjour en famille à Jérusalem alors qu'il accompagne sa conjointe qui travaille pour Médecins Sans Frontières. Père, dessinateur à la maison, il nous dépeint ses journées, ses rencontres, nous amène avec lui découvrir l'histoire, les lieux religieux, les lieux touristiques et la grande complexité du conflit entre Israéliens et Palestiniens. Les dessins des lieux touristiques de Guy Delisle sont fascinants par leur minimalisme si expressif.

Toujours dans le cadre de longs séjours à l'étranger, l'auteur nous offre, entre autres, Pyongyang, Chroniques birmanes et Shenzhen. (Marie Grandbois)

### SOUSSION, roman d'anticipation de Michel Houellebecq, Éditions J'ai lu, 2015



Je ne connaissais ni l'auteur ni le genre de livre que l'auteur écrit. C'est donc sans préjugé ou appréhension que j'ai ouvert Soumission de Michel Houellebecq...

Dans ce roman d'anticipation, l'auteur nous projette en 2022 à quelques semaines des élections présidentielles en France. On s'attend à un duel entre le Parti socialiste et le Front

National. Toutefois, au deuxième tour vient s'ajouter un autre joueur. Le personnage principal, professeur de littérature de la Sorbonne un peu blasé, chasse l'ennui d'une vie monotone et dessinée à l'avance par de petits écarts de conduite avec ses étudiantes; histoires sans envergure et pour la plupart, sans lendemain. Discutant des différents courants politiques avec ses collègues, c'est quand même avec surprise qu'il voit la présidentielle remportée par le parti de la Fraternité musulmane dirigé par Mohammed Ben Abbés, musulman modéré. Assez rapidement, un nouvel ordre social et culturel s'impose. Le professeur mis au chômage saura-t-il résister aux offres des nouveaux dirigeants? Opinions et valeurs divergentes, liberté (ou absence de liberté) se côtoieront pour former une nouvelle société. Qu'en sortira-t-il? Que ce soit à cause de la thématique exploitée ou du style de l'auteur, ce roman ne laisse personne indifférent. Le lire pour y réfléchir... Enfin, bien que ce roman ne constitue pas un réel coup de cœur, j'ai apprécié la découverte de cet auteur et les réflexions que le sujet provoque chez le lecteur. (Dominique Piette)

Michel Houellebecq est aussi connu pour la publication de plusieurs autres romans, dont certains plus dérangeants et provocants que d'autres, notamment : Les particules élémentaires, Plateforme, La carte et le territoire (Prix Goncourt 2010) et Sérotonine paru en 2018. (Andrée Joyal)

### LE GRAND CŒUR, roman historique de Jean-Christophe Rufin, Éditions Folio, 2012



Réfugié dans la chaleur d'une île grecque, Jacques Cœur se cache pour échapper à ses poursuivants. Il entame alors la rédaction de souvenirs

(Suite page suivante) →





## Club de lecture Aux Sources (suite)

évoquant sa vie et tentant de démêler l'écheveau de son incroyable destin. Fils d'un modeste pelletier, il est devenu l'homme le plus riche de France. Il a permis à Charles VII de terminer la guerre de Cent Ans. Il a changé le regard sur l'Orient, accompagnant le passage des Croisades au commerce, de la conquête à l'échange. Il a voyagé à travers tout le monde connu, aussi à l'aise dans la familiarité du pape que dans les plus humbles maisons. Parmi tous les attache-

ments de sa vie, le plus bouleversant fut celui qui le lia à Agnès Sorel, la Dame de Beauté, première favorite royale de l'Histoire de France, disparue à vingt-quatre ans. Au faîte de sa gloire, il a connu la chute, le dénuement, la torture puis, de nouveau, la liberté et la fortune. À travers la lecture de cette œuvre romanesque, Jean-Christophe Rufin nous propose un récit ayant la précision d'une biographie et le charme mélancolique des confessions.

J'ai lu *Le Grand Cœur* à sa sortie en 2012 et c'est avec un immense plaisir que j'ai plongé à nouveau dans ce magnifique roman historique. Son souci de justesse et ses recherches étayées font de Rufin un auteur qui se démarque dans ce genre littéraire. Outre *Le Grand Cœur*, la bibliographie de Rufin offre d'autres œuvres historiques marquantes qui sauront également ravir les lecteurs férus d'histoire et de beaux écrits, dont *L'Abysin* et *Rouge Brésil*, Prix Goncourt 2001. (Andrée Joyal)

### Notre horaire

#### Heures d'ouverture :

MARDI : 13 h 30 h à 16 h 30

MERCREDI : de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 h à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 h à 16 h 30

**Votre bibliothèque reste ouverte tout l'été, mais selon un horaire réduit. Nous adoptons donc l'horaire d'été dès le jeudi 20 juin, et ce, jusqu'au mardi 3 septembre.**

**Attention : La bibliothèque sera fermée pour les fins de semaine de la Saint-Jean et de la fête du Travail.**

#### Horaire d'été :

MERCREDI : de 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

DIMANCHE : 13 h 30 h à 16 h 30

### Rappel

Vous pouvez toujours déposer les volumes et CD dont vous avez terminé dans la chute à livres, laquelle se trouve tout juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville. Nous vous demandons alors de les rassembler dans un sac afin d'éviter les bris au moment de l'atterrissage dans la chute à livres. Les biens y sont récupérés tous les jours. Vous pouvez aussi déposer les biens au secrétariat de la Municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au 418 826 3540, ceci afin d'éviter les frais de retard. Les biens réservés par un

*L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter!*



autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés. Tous les prêts – CD, magazines, romans, documentaires et BD, nouveautés ou titres plus anciens, autant pour les jeunes que les adultes – sont **gratuits. En tout, plus de 10 000 titres!**

### Service muséo

Veillez noter que le Service Muséo – lequel vous permet d'emprunter des laissez-passer valides pour une semaine, pour certains musées – fait relâche du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre.

### Club de lecture TD-Gratuit

Lire l'été? Au bord de l'eau? En forêt? À la montagne? Le Club de lecture TD c'est

pour toi qui as entre 0 et 12 ans.

#### Inscris-toi et participe au concours!

Le lancement du Club aura lieu le 15 juin à la bibliothèque Aux Sources de 9 h à 12 h. On t'attend!

Psst! Les 100 premiers jeunes recevront un livre, un carnet de lecture, des autocollants et un sac pour tout transporter en pleine nature





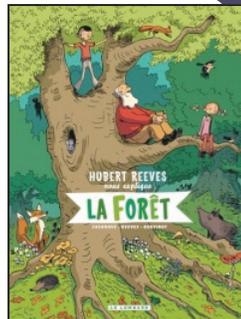
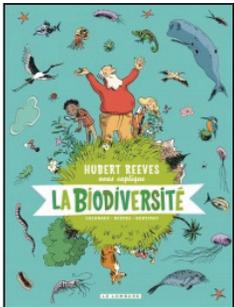
## Des suggestions de lecture

### Littérature jeunesse.

En ces temps où nous nous soucions à juste titre d'environnement, nous vous présentons quelques titres qui pourraient vous intéresser :

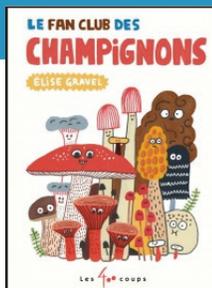
*Hubert Reeves nous explique la biodiversité et Hubert Reeves nous explique la forêt*

« Après avoir passé des années le regard tourné vers les étoiles, Hubert Reeves se passionne aujourd'hui pour l'avenir de notre planète. Le plus sympathique des astrophysiciens nous entraîne dans un voyage surprenant qui nous fera comprendre l'importance de la protection des êtres vivants. »



### GRAVEL, ÉLISE : *Le fan club des champignons*

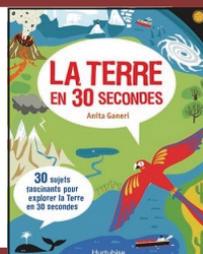
« Tu me connais, j'aime tout ce qui est un peu bizarre. Tu veux rencontrer une de mes créatures préférées? Viens, je vais te présenter LES CHAMPIGNONS. »



### Et aussi :

### GANERI, ANITA : *La terre en 30 secondes*

« Avec ses illustrations colorées et humoristiques qui rehaussent chaque page, ce guide sur les merveilles de notre planète est le compagnon parfait pour tous les esprits curieux et éveillés de huit ans et plus. »



### SOBRAL, PATRICK : *Les Mythics*

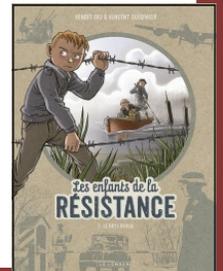
Nous avons les tomes 1 à 5 de la collection.

« Aux temps anciens des dieux et des héros, le mal tenta de s'emparer du monde sous l'apparence de six dieux différents... Aujourd'hui, six héritiers, dignes successeurs des héros antiques, vont devoir faire face à la plus grande menace que le monde contemporain ait jamais connue. »



### ERS, BENOÎT : *Les enfants de la résistance*

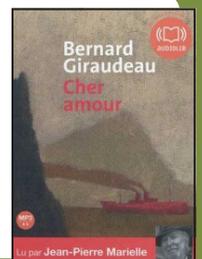
« C'est vrai que, comme disait mon père, on s'était pris une fameuse gifle... Le matin du 10 mai 1940, la guerre était là. Rapidement ce fut la débâcle. Le 22 juin, un armistice était signé avec l'Allemagne. Nous étions vaincus. C'était l'été de nos 13 ans, à mon pote Eusèbe et moi. Et nous n'étions pas prêts à nous résigner! »



### Et, des livres audios pour adultes :

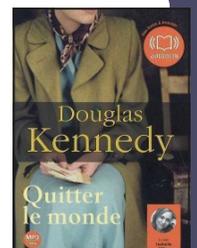
### GIRAUDEAU, BERNARD : *Cher amour, Morceaux choisis*

« Un choix de récits extraits de Cher amour pour plus de deux heures d'évasion portées par la voix de Jean Pierre Marielle... Bernard Giraudeau décrit « son » monde, à la fois réel et imaginaire, à son amour rêvé. Un voyage dans l'éblouissement du monde et le clair obscur des sentiments... »



### KENNEDY, DOUGLAS : *Quitter le monde*

« Jane n'a que 13 ans lorsqu'elle annonce qu'elle ne se mariera jamais, une conversation anodine qui provoque le départ de son père. Quelques années plus tard, elle tombe amoureuse de son professeur mais celui-ci meurt dans d'étranges circonstances. Avec l'intervention du FBI, elle découvre que son père est un escroc... »





HÉMA-QUÉBEC

## Collecte de sang

Le mercredi 14 août prochain, de 13 h 30 à 19 h 30, une collecte de sang aura lieu à Saint-Ferréol-les-Neiges dans le stationnement de l'église en face du presbytère, au 3432, avenue Royale. Les gens intéressés à faire un don de sang doivent prendre un rendez-vous en communiquant avec Héma-Québec au 418 780-7264 ou par courriel à [rv.qc@hema-quebec.qc.ca](mailto:rv.qc@hema-quebec.qc.ca). Lors de la collecte, vous devrez présenter une pièce d'identité pour effectuer votre don. Merci à tous et à toutes!



## Carte du citoyen : accès au Mont-Sainte-Anne

Grâce à la carte d'accès offerte aux citoyens, vous aurez accès au sentier de vélo Jean-Larose, à la piste multifonctionnelle et au lac pour la baignade, en plus d'obtenir 20 % de rabais sur la location d'un emplacement de camping (tarif journalier) d'ici le 20 juin et du 3 septembre au 13 octobre (à l'exception des vendredis, samedis et dimanches, et des congés fériés). Vous pouvez demander votre carte directement en ligne sur [soyezvite.com](http://soyezvite.com), pour la récupérer par la suite au service à la clientèle de la station. Une preuve de résidence vous sera demandée.

# LE Sommet

La prochaine parution du journal *Le Sommet* se fera en septembre.  
Vous avez des commentaires ou des suggestions? Écrivez-nous à [info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca).